

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =  
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della  
Società Elvetica di Scienze Naturali

**Band:** 125 (1945)

**Vereinsnachrichten:** Rapport annuel de la Commission d'Electricité atmosphérique pour  
l'année 1944

**Autor:** Lugeon, Jean

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

alpinen Aufforstungen, im Umfang von etwa 120 Seiten). Wegen Mobilisation des Personals der Druckerei hat sich die Herausgabe verzögert, so dass erst im nächsten Jahr über sie berichtet wird.

Der Präsident : Prof. Dr. E. Gäumann.

### **10. Rapport annuel sur l'activité de la Commission de la Bourse fédérale pour voyages d'études d'histoire naturelle pour l'année 1944**

Règlement voir « Actes » Aarau 1925, I., p. 134

Le 21 novembre, M. le prof. J. de Beaumont, à qui la bourse de voyage avait été attribuée pour 1942, nous a avisés que les circonstances politiques étaient encore beaucoup trop défavorables pour qu'il pût envisager l'organisation d'une expédition scientifique au printemps 1945. Cependant, il n'abandonne pas son projet qu'il entend réaliser dès que cela sera possible.

La Commission s'est réunie à Olten, le 22 décembre et il a été décidé de s'en tenir, comme l'année précédente, au *statu quo*, c'est-à-dire que le dit candidat devra renouveler sa demande lorsqu'on pourra, de nouveau, effectuer des voyages au loin.

Pour les mêmes raisons, il a été décidé de renvoyer d'une année l'ouverture d'une inscription.

En outre, un nouveau secrétaire a été nommé dans la personne du professeur Handschin, de Bâle, qui remplacera le Dr Carl, décédé.

Enfin, cet été, le président a représenté la Commission à la séance très importante du Sénat et de la S. H. S. N. à Sils.

Le président de la Commission : B.-P.-G. Hochreutiner.

### **11. Rapport annuel de la Commission d'Electricité atmosphérique pour l'année 1944**

Règlement voir « Actes » Schaffhouse 1943, p. 268

La Commission s'est réunie à Berne le 4 juin 1944.

Elle agréa la proposition de M. Lugeon pour des mesures d'ionisation et du champ électrique en planeur et alloua un crédit de 500 francs. Ces mesures ont été effectuées en septembre 1944 depuis l'aérodrome de Samaden jusqu'à une altitude de 4000 m au voisinage du Piz Palü, Bernina, Schafberg, Kesch, Muottas Muraigl (voir Annales M. Z. A., Zurich 1944) sur le planeur biplace Spyr 5, piloté par M. Gérard de Chambrier. M. Sidney de Coulon, directeur général de Ebauches S. A., à Neuchâtel, contribua largement à ces travaux par une somme versée au compte de la Commission, dont il reste un solde pour les prochaines mesures. M. Brückmann a demandé 200 francs pour la réparation d'un condensateur d'ions. Les travaux habituels d'enregistrement des parasites atmosphériques sont poursuivis d'entente avec la Station Centrale Météorologique. *Jean Lugeon.*